

Panorama

Bulletin 2023-2

Éditorial
Perspectives
Dossier
Autour du monde
Ressources



Améliorer la santé et le bien-être des animaux aquatiques dans le monde entier



Organisation mondiale
de la santé animale
Fondée en tant qu'OIE

bulletin.woah.org

Une étape encourageante et importante a été franchie par l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) avec la publication, dans la version 2014 du Code sanitaire pour les animaux aquatiques, d'une nouvelle approche compartimentée de la biodiversité pour les animaux aquatiques. Ce concept a donné aux Autorités compétentes de différents pays, à un niveau encore supérieur, une base commune de coopération dans la prévention des maladies chez les animaux aquatiques.

Une fois qu'il a été possible, pour les Membres OMSA, d'établir et de reconnaître les sous-populations d'animaux aquatiques avec un statut zoosanitaire distinct (la «**compartimentation**»), les Autorités compétentes d'Islande (MAST) et du Chili (Sernapesca) ont décidé de mettre en application les lignes directrices données. Tout le travail préparatoire a été effectué en étroite collaboration avec l'entreprise d'élevage Benchmark Genetics Iceland. Ce type d'accords entre partenaires commerciaux représente un effort très positif et constitue un bon outil pour l'amélioration des garanties sanitaires dans le transport des animaux aquatiques vivants.

Le travail préparatoire a commencé dès l'automne 2014 et a comporté de nombreuses étapes intermédiaires avant l'approbation finale par les deux pays, le 1er mars 2016. Le compartiment se compose de quatre sous-unités: une écloserie, deux élevages similaires de géniteurs et un centre d'incubation des œufs.

MAST a tout d'abord préparé un texte réglementaire et a publié une norme officielle établissant les conditions d'élaboration, d'évaluation et d'approbation du compartiment indemne de maladie. Une fois tous les documents nécessaires et sa candidature formelle envoyés par Benchmark, une période d'évaluation, de discussion et de révision a suivi afin que chaque partie puisse s'appuyer sur des bases communes pour la mise en œuvre. Enfin, une liste de vérifications a été conçue, incluant tous les critères principaux présentés dans le Code sanitaire pour les animaux aquatiques. L'accord se fonde également sur un dépistage intensif des agents pathogènes devant faire l'objet d'une notification et ce, tout au long de l'année.



Photo 1 : Gísli Jónsson, Vétérinaire officiel en charge de la santé des poissons, prélève des échantillons chez Benchmark Genetics Iceland. Photo: Lárus Karl Ingason. Copyright Benchmark Holdings plc.

Après l'acceptation officielle du processus par les deux nations, MAST a mené deux inspections par an sur chaque sous-unité, afin que l'accord soit maintenu. En sus, Sernapesca assure des visites d'inspection tous les deux ans dans le cadre du renouvellement de l'autorisation d'importation d'œufs de saumon en provenance d'Islande.

<https://doi.org/10.20506/bull.2023.2.3425>

AUTOUR DU MONDE

► SUCCÈS

La compartimentation en aquaculture

AUTEURS

[Gísli Jónsson,](#)

Vétérinaire senior pour les animaux aquatiques

[Icelandic Food and Veterinary Authority](#)

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OMSA quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OMSA par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



© Getty Images

L'OMSA (fondée en tant qu'OIE) est une organisation mondiale qui agit pour garantir la santé des animaux dans le monde entier. Nous nous concentrons sur les complexités de la santé animale depuis 1924. Nous diffusons des informations sur les maladies animales et nous adoptons des stratégies scientifiques pour limiter leurs répercussions potentiellement négatives sur la société.

12, rue de Prony, 75017 Paris, France
T. +33 (0)1 44 15 19 49
F. +33 (0)1 42 67 09 87
woah@woah.org
www.woah.org

Facebook: World Organisation for Animal Health
Twitter: @WOAHAnimalHealth
Instagram: @worldanimalhealth
LinkedIn: World Organisation for Animal Health
YouTube: WOAHHvideo
Flickr: World Organisation for Animal Health
Digital version: bulletin.woah.org

© World Organisation for Animal Health (WOAH) [01/2023]



**Organisation mondiale
de la santé animale**
Fondée en tant qu'OIE